

## [EGAlim 2]

### ETUDE : la juste revalorisation des tarifs des PME agroalimentaires françaises n'entraînera pas d'inflation

Dans le cadre d'EGAlim 2, les PME agroalimentaires françaises, représentées par la FEEF, demandent le respect de leur tarif afin de pouvoir répercuter les coûts agricoles et les coûts de transformation à la grande distribution. Selon une étude réalisée par Asterès, en plus de garantir notre souveraineté alimentaire, cette mesure aura un impact très limité sur le pouvoir d'achat des ménages. Soit un vrai Prix Rémunérateur pour TOUS !

À la demande de la FEEF, le cabinet d'études économiques Asterès a réalisé une étude concernant le risque éventuel d'une hausse du prix des denrées alimentaires transformées en France et de sa conséquence sur le pouvoir d'achat des ménages.

Il ressort de cette analyse les éléments suivants :

- Si le prix des produits alimentaires augmentait de 1 %, le pouvoir d'achat des ménages serait seulement réduit de 0,07 %.
- L'impact sur les ménages les plus modestes serait de -0,1 %, alors que sur les ménages les plus aisés il serait de -0,05 %.

Un impact d'autant plus limité qu'une augmentation de tarif des PME agroalimentaires françaises ne signifie pas une hausse automatique des prix de vente consommateur dans la mesure où les enseignes sont en concurrence entre elles.

« La liberté du tarif des agriculteurs et des PME permet une juste rémunération de tous et, ainsi, le développement des filières agroalimentaires françaises sans créer de surchauffe inflationniste. **Maintenant que l'argument du risque d'inflation est tombé, qu'attend le gouvernement pour soutenir les PME agroalimentaires françaises ?** », s'interroge Dominique Amirault, Président de la FEEF.

[>Télécharger l'ETUDE D'IMPACT](#)

**140 dirigeants PME SIGNATAIRES DE L'APPEL**

[> LIRE LA TRIBUNE](#)

**>1 MINUTE POUR COMPRENDRE en vidéo**



**A propos : La FEEF** (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les fabricants PME des produits de grande consommation. Cela correspond à 22 000 entreprises indépendantes, 200 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garantes de la souveraineté alimentaire et industrielle de la France, ces entreprises de nos régions s'engagent au quotidien en faveur de l'approvisionnement local, des circuits courts et des produits responsables. [www.feef.org](http://www.feef.org)

**Contact presse FEEF** : Virginie Feuillebois - [vfeuillebois@feef.org](mailto:vfeuillebois@feef.org) - 01 47 42 43 33

